

4 mars 2020

Proposition du Conseil administratif du 4 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Exposé des motifs

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet les comptes de la saison 2018-2019 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

La saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève (GTG) a eu lieu en partie à l'Opéra des Nations et en partie dans le bâtiment rénové de la place de Neuve, dès février 2019. Le GTG a donc dû organiser un déménagement en plein milieu de saison, au lieu de la période estivale initialement prévue, et a dû travailler pendant plusieurs mois sur deux sites à la fois. Grâce au soutien de la Ville de Genève et des mécènes privés, il a pu faire face aux surcoûts induits par le retard du chantier de la place de Neuve en ce qui concerne la programmation artistique, réorganisée en urgence, et acquérir les équipements nécessaires au fonctionnement en parallèle des deux scènes. Les comptes de la saison 2018-2019 se soldent néanmoins par un déficit de -1 871 692 francs.

En décembre 2017, la décision du Grand Conseil de retirer la subvention du GTG du projet de budget cantonal 2018 a contraint la FGTG à prévoir un budget pour la saison 2018-2019 avec un manque de subvention de 1,5 million de francs.

Par ailleurs, le retard du chantier a engendré des surcoûts en raison de l'annulation de la saison planifiée à la place de Neuve, notamment pour les dédites des contrats artistiques et la diminution des recettes de billetterie d'une saison jouée à moitié seulement dans le bâtiment de la place de Neuve. D'autre part, la prolongation de l'exploitation de l'Opéra des Nations jusqu'à fin janvier 2019, l'engagement des ressources nécessaires pour le déménagement en deux semaines en plein milieu de saison (à fin janvier 2019) mais surtout la conduite des répétitions pour le spectacle d'ouverture dès l'automne 2018 alors que l'Opéra des Nations fonctionnait encore pleinement ont causé également des surcoûts. En concertation avec la Ville de Genève, ceux-ci ont été évalués à 3 460 473 francs. A cela se sont ajoutés des coûts d'investissement et d'équipement pour faire fonctionner le GTG et l'Opéra des Nations en parallèle pendant plusieurs mois, et pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve, à hauteur de 2 592 000 francs.

Ces contraintes ont amené la FGTG à présenter en juillet 2018 un budget 2018-2019 exceptionnellement négatif de -4 828 607 francs. Ce budget a été voté le 14 novembre 2018 par le Conseil municipal.

Pour prévenir des difficultés de trésorerie que ce budget devait entraîner à court ou moyen terme, le Conseil administratif a alors présenté au Conseil municipal deux demandes urgentes de crédits extraordinaires: l'une pour couvrir les frais de fonctionnement extraordinaires (proposition PR-1315), l'autre pour des investissements à hauteur des montants précités (proposition PR-1314). Le Conseil municipal a approuvé ces deux propositions en décembre 2018.

Grâce à la proposition PR-1315, le déficit du budget 2018-2019 a pu être ramené à un montant de -1 368 134 francs. Avec un déficit réel de -1 871 692 francs, l'écart entre les comptes et le budget actualisé se monte à -503 558 francs. Cet écart s'explique notamment par des recettes de billetterie inférieures à l'objectif financier, auxquelles s'ajoutent des coûts liés à la transition de direction et des dépenses non prévisibles liées aux aléas du chantier et au remplacement de matériel détruit ou abîmé lors du chantier de rénovation. Dans une proportion plus faible, on relève également le paiement de vacances non prises par la direction sortante, ainsi que des dépenses liées au projet de vente de l'Opéra des Nations et des surcoûts pour l'adaptation d'un nouveau système informatique de planning. Considérant ces éléments, il convient de souligner que les pertes de recettes de billetterie et dépassements susmentionnés ont pu être en partie compensés par une réduction des charges de fonctionnement, charges variables (liées aux spectacles) et également par le versement de la proposition PR-1236 (248 000 francs) durant la saison 2018-2019.

Le total des recettes de la saison 2018-2019 s'élève à 34 518 202 francs, soit une hausse de 5 089 517 francs par rapport aux comptes 2017-2018. Le total des charges s'élève à 36 389 894 francs, soit une hausse de 6 136 574 francs par rapport aux comptes 2017-2018. Ces écarts importants s'expliquent par le retour du GTG à la place de Neuve, qui ne permet plus de comparer les chiffres avec ceux des saisons à l'Opéra des Nations.

Durant la saison 2018-2019, le GTG a programmé dix opéras, quatre ballets, six récitals, deux concerts, un spectacle invité ainsi qu'un spectacle dédié spécialement au jeune public.

Avec 91 604 spectateurs et spectatrices ayant assisté aux 88 représentations publiques, l'affluence est supérieure de 8238 billets à celle réalisée lors de la saison précédente. Les opéras ont attiré à eux seuls 60 307 personnes, pour un taux de remplissage moyen de 85%, en augmentation de 4% par rapport à la saison précédente. Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus a atteint 79%, contre 73% en 2017-2018 et 72% en 2016-2017.

La fin de la saison a également été marquée par le départ de M. Tobias Richter, après neuf années passées à la fonction de directeur général du GTG. Son successeur, M. Aviel Cahn, a préparé la saison 2019-2020 avec sa nouvelle équipe tout au long de la saison 2018-2019.

La situation financière du GTG reste préoccupante. La Fondation s'est retrouvée avec un déficit réel de -1 871 692 francs alors que le fonds de réserve disponible au 30 juin 2018 s'élève à 655 682 francs. C'est pourquoi, par courrier du 17 septembre 2019, la FGTG a sollicité le Conseil administratif. Ce dernier a déposé la proposition PR-1376 le 14 septembre 2019 remettant les comptes de la saison 2018-2019 et proposant de couvrir le déficit de cette saison 2018-2019, tout comme celui de la saison en cours 2019-2020 en raison du retrait du Canton. Le 4 décembre 2019, le Conseil municipal a accordé un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de 1 871 692 francs au titre de subvention d'exploitation extraordinaire à la FGTG pour couvrir le déficit de la saison 2018-2019.

Pour rappel, dès 2015, le Canton de Genève a participé au budget de fonctionnement du GTG en lui attribuant une subvention progressive qui a atteint 3 millions de francs en 2017. Ainsi, 500 000 francs ont été attribués en 2015, 2 millions en 2016 et 3 millions en 2017. Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a refusé de reconduire cette subvention à compter du budget 2018. Le soutien du Canton trouvait son origine dans l'étude comparative et prospective sur le GTG réalisée par la société Actori sur mandat conjoint de la Ville de Genève, du Canton, de l'Association des communes genevoises (ACG), de la FGTG et du Cercle du Grand Théâtre. Elle a été finalisée le 13 février 2014 et se terminait par la conclusion suivante:

«Un financement additionnel du secteur public et du secteur privé sera essentiel pour assurer la poursuite des activités du GTG au niveau de la qualité artistique de la saison 2011-2012. Si les moyens financiers n'augmentent pas, cette institution ne pourra bientôt plus poursuivre correctement sa mission et faire rayonner Genève au niveau international, car la diminution progressive des dépenses artistiques aura d'importantes répercussions sur la qualité des spectacles. Si l'on veut inverser cette tendance, il convient d'allouer des moyens financiers supplémentaires au GTG, afin qu'il puisse augmenter le nombre de représentations, renforcer la recherche de sponsors, acquérir de nouveaux publics et développer son programme pédagogique.»

La subvention cantonale était essentielle pour assurer le bon fonctionnement du GTG.

La saison 2017-2018 a été impactée par ce retrait cantonal et a présenté un déficit de 1 719 506 francs, absorbé par le fonds de réserve. La FGTG a entrepris des démarches auprès de partenaires privés, qui ont abouti à l'octroi d'un soutien renouvelable d'une fondation privée genevoise d'un montant de 1,5 million à compter de la saison 2018-2019.

La situation déficitaire relative à la saison 2018-2019 a été réglée par le vote du Conseil municipal précité. Toutefois, la saison en cours 2019-2020 présente un budget déficitaire qui ne pourra pas être absorbé par le fonds de réserve.

Cette situation a obligé le Conseil administratif à adresser un courrier en date du 24 septembre 2019 au Conseil d'Etat pour solliciter l'ouverture d'une discussion sur un soutien cantonal pérenne, d'autant plus en regard du vote massif de l'initiative IN 170 pour une politique culturelle cohérente et concertée le 19 mai 2019, initiative acceptée par 83% des citoyennes et citoyens.

A ce jour, le Conseil administratif est sans réponse du Conseil d'Etat.

Par ailleurs, la convention d'exploitation entre la Ville de Genève et la FG TG, qui règle les modalités de mise à disposition des bâtiments propriété de la Ville de Genève, a été renouvelée pour une période de quatre ans (2020-2023), soit la même durée que la convention de subventionnement qui est en cours d'élaboration et qui permettra de mieux réguler la situation du GTG.

Conclusion

L'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du GTG précise que le Conseil municipal examine et approuve le rapport de gestion, les comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan et le rapport des contrôleurs arrêtés au 30 juin précédent.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les comptes de la saison 2018-2019 du GTG en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2018-2019 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 sont approuvés.

Annexe: Compte rendu relatif aux comptes de la saison 2018-2019 du GTG

FONDATION DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

**COMPTE RENDU
RELATIF
AUX COMPTES DE LA
SAISON 2018/2019**



COMPTE RENDU RELATIF AUX COMPTES DE LA SAISON 2018/2019

SOMMAIRE

A ACTIVITÉS

1. Retour à la place de Neuve après trois ans à l'Opéra des Nations	p.4
2. Mission et structure du Grand Théâtre de Genève	p.8
3. Les chiffres clés de la saison	p.9
4. Le bilan artistique	p.11
4.1. Généralité	p.11
4.2. Les opéras	p.11
4.3. Les ballets	p.12
4.4. Les récitals	p.12
4.5. Les concerts et autres événements	p.12
4.6. Spectacle jeune public	p.13
4.7. Activités pédagogiques	p.13
4.8. Activités diverses	p.14
4.9. Le rayonnement international	p.16
5. La vie institutionnelle	p.18
5.1. Le Conseil de fondation	p.18
5.2. Le retour au Grand Théâtre	p.18
5.3. Passage de témoin à la direction générale	p.19
5.4. Nouvelle politique tarifaire	p.20

B STATISTIQUES

6. Statistique des spectacles	p.21
7. Statistique du personnel	p.22

C ORGANIGRAMME **p. 25**

D ÉTATS FINANCIERS

Rapport de révision et comptes annuels

(voir annexe)



Durant la saison 2018/2019, la Fondation du Grand Théâtre de Genève a :

- réintégré, en février 2019, le bâtiment de la place de Neuve rénové par la Ville de Genève, après trois années de spectacles hors les murs joués à l'Opéra des Nations ;
- fait face à un déménagement en plein milieu de saison, conséquence du retard du chantier de la place de Neuve, en travaillant pendant plusieurs mois sur les deux sites à la fois ;
- œuvré avec le Conseil administratif, le Conseil municipal et les mécènes privés pour combler des coûts supplémentaires nés de ce retard en ce qui concerne la programmation artistique, réorganisée en urgence, et acquis les équipements nécessaires au fonctionnement en parallèle des deux scènes ;
- répondu aux attentes de son public en jouant plusieurs spectacles à guichet fermé aussi bien à l'Opéra des Nations qu'au Grand Théâtre rénové et en accueillant 8'000 spectateurs de plus que la saison précédente.

Le rapport ci-présent décrit plus en détail les activités du Grand Théâtre au cours de la saison 2018/2019 et présente les comptes de l'institution.

A ACTIVITÉS

1. LE RETOUR À LA PLACE DE NEUVE APRES TROIS ANS À L'OPÉRA DES NATIONS

Après trois ans de travaux de rénovation, financés et conduits par la Ville de Genève, le rideau s'est à nouveau levé le 12 février 2019 dans le bâtiment historique du Grand Théâtre à la place de Neuve, sur les décors majestueux de la *Tétralogie* du Ring de Richard Wagner. Les Genevois et Genevoises sont venus en nombre assister au premier lever de rideau marquant la fin d'un chantier important pour la Ville de Genève.

Ce retour dans les murs a, en même temps, marqué la fin de l'exploitation de l'Opéra des Nations, bâtiment provisoire en bois érigé face au portail du Palais des Nations, financé presque entièrement par des mécènes privés, inauguré en janvier 2016. Le public genevois a aimé ce bâtiment à l'acoustique incomparable et en garde une nostalgie certaine. À la fermeture de l'Opéra des Nations en janvier 2019, le bilan, aussi bien artistique que financier de cette construction éphémère, est positif.

En octobre 2017, le retard du chantier de rénovation à la place de Neuve a été confirmé, ayant pour conséquence de retarder le retour dans les murs à janvier 2019 - au lieu de septembre 2018. Par conséquent, la direction générale a dû réviser entièrement son programme de la saison 2018/2019, qui était finalisé, au prix d'importantes implications financières.

De plus, en décembre 2017, le Grand Conseil a retiré la subvention du Grand Théâtre du projet de budget budget cantonal 2018, ce qui a contraint la FGTG à endosser un manque de subvention de CHF 1,5 million pour la saison 2018/2019.

Le retard du chantier a engendré des surcoûts en raison de l'annulation de la saison planifiée à la place de Neuve, notamment pour les dédites des contrats artistiques et la diminution des recettes de billetterie d'une saison jouée à moitié seulement au GTG. D'autre part, la prolongation de l'exploitation de l'Opéra des Nations jusqu'à fin janvier 2019, l'engagement des ressources nécessaires pour le déménagement en deux semaines en plein milieu de saison (à fin janvier 2019) mais surtout la conduite des répétitions pour le spectacle d'ouverture au GTG dès l'automne 2018 alors que l'ODN fonctionnait encore pleinement pour les spectacles, a causé également des surcoûts. Ceux-ci ont été évalués en concertation avec l'Administration municipale à CHF 3'460'473.-.

À cela se sont ajoutés des coûts d'investissement et d'équipement pour faire fonctionner le Grand Théâtre et l'Opéra des Nations en parallèle pendant plusieurs mois, et pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place Neuve, à hauteur de CHF 2'592'000.-.

Ces contraintes ont amené la FGTG à présenter en juillet 2018 un budget 2018/2019 exceptionnellement négatif de CHF 4'828'607.-. Ce budget a été voté le 14 novembre 2018 par le Conseil municipal.

Pour prévenir des difficultés de trésorerie que ce budget devait entraîner à court ou moyen terme, le Conseil administratif a alors présenté au Conseil municipal deux demandes urgentes de crédits extraordinaires : l'une pour couvrir les frais de fonctionnement extraordinaires ; l'autre pour des investissements à hauteur des montants précités. Dans ses séances du 4 et 5 décembre 2018, le Conseil municipal a approuvé les PR 1314 et 1315 y relatifs.

Grâce à la PR 1315, le budget de fonctionnement 2018/2019 voté, affichant un déficit de CHF 4'828'607.- a ainsi pu être ramené à un montant résiduel de CHF 1'368'134.-.

À la fin de cette saison particulièrement difficile, **la FGTG a finalement clôt ses comptes de la saison 2018/2019 au 30 juin 2019 avec un déficit de fonctionnement de CHF 1'871'692.-.**

L'écart entre le déficit budgétaire après déduction du crédit de la PR 1315 (CHF 1'368'134.-) et le résultat réel affiche un dépassement de CHF 503'558.-. Cet écart s'explique notamment par des recettes de billetterie inférieures à l'objectif financier, auxquelles s'ajoutent des coûts liés à la transition de direction et des dépenses non prévisibles liées aux aléas du chantier et au remplacement de matériel détruit ou abîmé lors du chantier de rénovation. Dans une proportion plus faible, on relève également le paiement de vacances non prises par la direction sortante, ainsi que des dépenses liées au projet de vente de l'ODN et des surcoûts pour l'adaptation d'un nouveau système informatique de planning. Considérant ces éléments, il convient de souligner que les pertes de recettes de billetterie et dépassements susmentionnés ont pu être en partie compensés par une réduction des charges de fonctionnement, charges variables (liées aux spectacles) et également par le versement de la PR 1236 (CHF 248'000.-) durant la saison 2018/2019.

La situation financière déficitaire a créé tout au long de la saison une situation de trésorerie extrêmement tendue, ceci d'autant plus qu'après les deux premières saisons hors les murs, le fonds de réserve a été fortement réduit et ne pouvait plus offrir un solde de trésorerie suffisant pour faire face aux imprévus.

Confrontée à des difficultés exceptionnelles en raison du retard des travaux de rénovation, de la replanification complète du programme artistique pour tenir compte de ce retard, du déménagement en plein milieu de saison et le manque de liquidités, l'institution a toutefois fermement accompli sa mission artistique.

Le Grand Théâtre a ainsi présenté 10 opéras, 4 ballets, 6 récitals, 2 concerts, 1 spectacle invité ainsi qu'un spectacle jeune public. Des productions marquantes de la première moitié de la saison jouée à l'Opéra des Nations, on retiendra certainement *Viva la Mamma!* de Gaetano Donizetti, mise en scène par Laurent Pelly dans l'éclatant décor de Chantal Thomas, ainsi que la production de lancement de la saison, *Carmen* de Georges Bizet. Dans une mise en scène très originale de la célèbre chorégraphe allemande Reinhild Hoffmann, les représentations de *Carmen* ont affiché complet.

Le retour au Grand Théâtre a été marqué par le *Ring* de Richard Wagner. Nombreux sont les spectateurs venus de toute la Suisse et au-delà pour admirer cette version d'anthologie du *Ring*, mise en scène par Dieter Dorn et dont les décors sont signés Jürgen Rose.

91'604 spectatrices et spectateurs ont assisté aux représentations publiques proposées. L'affluence est supérieure de 8'238 billets à celle réalisée lors de la saison 2017/2018. En tenant compte des contraintes du déménagement en plein milieu de saison et des exigences spécifiques du *Ring* de Wagner, le nombre de spectacles donnés a été inférieur à celui de la saison précédente : il y a eu 88 levers de rideau pour les représentations publiques, contre 109 pendant la saison 2017/2018. Il est en effet intéressant de rappeler que l'Opéra des Nations, équipé de 1'118 sièges disposait de 400 places de moins que le Grand Théâtre. Cette situation a nécessité d'augmenter le nombre de représentations par saison pour pouvoir accueillir tous les abonnés et fidèles de la place de Neuve.

En sus des représentations payantes, il convient de mentionner les répétitions générales, auxquelles accèdent entre autres les élèves des écoles genevoises, ainsi que 2 répétitions publiques du Ballet du Grand Théâtre. Ces représentations ont réuni plus de 10'000 personnes supplémentaires.

Placés au centre de la mission du Grand Théâtre, les opéras ont attiré 60'307 spectatrices et spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 85%, en augmentation de 4% par rapport à la saison précédente.

Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus, atteint 79% pour la saison, contre 73% en 2017/2018 et 72% en 2016/2017.

La saison a été ouverte par *Carmen*, qui a connu un grand succès avec un taux de remplissage de 96%, à savoir 10'782 personnes. *Das Rheingold*, le spectacle d'ouverture du Grand Théâtre rénové, a été rempli à 98%. Dans l'ensemble, le taux d'occupation des opéras, a été de 85%, dont 88% pour les productions à l'Opéra des Nations, et 83% au GTG. Le *Ring* a pour sa part eu un taux de 91%, avec 16'526 spectatrices et spectateurs.

Au-delà de cet événement conjoncturel, le problème principal du Grand Théâtre reste le fait que les dépenses de production sont continuellement en diminution pour pouvoir couvrir les coûts fixes en augmentation. Les coûts artistiques représentaient 29% du budget global en 2007/2008, alors qu'ils s'élèvent à 20% depuis plusieurs saisons maintenant. Ainsi, c'est la mission même du Grand Théâtre qui est atteinte par ce phénomène.

Cet aperçu des événements marquants et des résultats de la saison 2018/2019 ne saurait toutefois être clos sans mentionner la journée du 23 mars 2019, journée des «portes-ouvertes» du Grand Théâtre rénové en présence des autorités municipales. Tout au long de la journée se sont succédé des ateliers créatifs, des animations musicales, des parcours guidés et des projections de spectacles ainsi que des répétitions publiques du Ballet. Pour clore le programme de ces festivités, le Cercle du GTG a offert un spectacle son et lumières, dont le mapping sur la façade du Grand Théâtre retranscrivait les 140 ans de l'institution genevoise. Au total, plus de 10'000 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir les lieux, montrant leur attachement pour ce monument emblématique de Genève.

Enfin, la fin de la saison a également été marqué le départ Tobias Richter, après neuf années passées à la fonction de directeur général du Grand Théâtre. Au 1^{er} juillet 2019, son successeur Aviel Cahn a pris les commandes du vaisseau de la place de Neuve, après avoir préparé sa première saison 2019/2020 avec sa nouvelle équipe tout au long de la saison 2018/2019.



2. MISSION ET STRUCTURE DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

Le Grand Théâtre de Genève est la plus grande scène de production et d'accueil de Suisse romande. Construit à la fin des années 1870, il a pris, en 1964, la forme juridique d'une Fondation d'intérêt communal dont les statuts ont été adoptés par le Conseil municipal et par le Grand Conseil.

La mission de la Fondation est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique (art. 2 de ses statuts).

Le Grand Théâtre a pour vocation de servir le public de la région tout en étant une référence en Suisse et sur le plan international, contribuant ainsi au rayonnement de Genève.

Il dispose d'un budget annuel d'environ CHF 60 millions. Il est principalement financé par la Ville de Genève, pour un montant total d'environ CHF 40 millions par an, soit deux tiers du budget de l'institution. Il bénéficie d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises.

Le secteur privé contribue à hauteur de CHF 4 millions au financement des activités. Les recettes des spectacles et autres activités de la FGTG (tournées du Ballet, co-productions, etc.) s'élèvent à environ CHF 9 millions. Par ses propres ressources, la Fondation contribue pour un quart au budget global de l'institution.

Conformément à la Déclaration conjointe du Canton et de la Ville du 18 novembre 2015 concernant la politique culturelle, il a été décidé que le Canton entre dans la gouvernance du Grand Théâtre. Ainsi, le Canton a subventionné le Grand Théâtre entre 2015 et 2017. Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a toutefois refusé de reconduire sa subvention inscrit à l'origine au projet de budget 2018. Depuis, la participation du Canton au fonctionnement du Grand Théâtre est en suspens.

Le Conseil de fondation est l'organe suprême du Grand Théâtre. Il est désigné par le Conseil administratif et le Conseil municipal. Il délègue certaines de ses tâches au Bureau de 5 membres. Le Conseil administratif de la Ville de Genève fonctionne comme autorité de surveillance. La gestion du Grand Théâtre est confiée à la Direction générale.



3. LES CHIFFRES-CLÉS DE LA SAISON

- La saison 2018/2019 du Grand Théâtre a attiré **91'604 spectatrices et spectateurs** pour 88 représentations payantes. Ce nombre est supérieur à celui atteint lors de la saison précédente (82'366). Construit pour ses saisons hors les murs, l'Opéra des Nations (ODN) avec ses 1'118 places a disposé de 25% de fauteuils en moins que la salle de la Place de Neuve qui permet d'accueillir 1'500 personnes. Vu sur le moyen terme, le GTG a préservé avec relativement peu de fluctuations le niveau d'audience enregistré lors des dernières saisons avant la période hors les murs, en 2010/2011 et 2012/2013. Comparé à d'autres maisons d'opéra qui ont connu des périodes de travaux, cette continuité est exceptionnelle.
- Le nombre d'**abonnements** s'élève à 5'002. Les abonnées et abonnés ont rempli 41% des places, à savoir 38'362 sur la saison. Le taux d'abonnements est ainsi resté stable d'une saison à l'autre : lors de la saison 2017/18, c'étaient 42 % des entrées qui étaient dues aux abonnés. Un abonné moyen vient ainsi 8 fois par saison au Grand Théâtre.
- Le **taux de remplissage moyen pour la saison 2018/2019 atteint 79%**, contre 73% pour la saison précédente. Le taux moyen des opéras a été de 85%, en croissance de 4% ; celui des récitals de 51%, ce qui constitue une baisse de 22% : le nombre de spectateurs des récitals est resté stable avec un nombre de 4'218, mais ce type de spectacle rempli plus difficilement la salle de la place de Neuve que celle, plus intimiste, de l'Opéra des Nations. Quant au ballet, le taux de remplissage a été stable à 75%, avec 19'857 spectatrices et spectateurs. Les concerts extraordinaires ont rempli la salle à 65%, alors que la *Messa da Requiem* a affiché complet à 100%. La représentation jeune public *L'Elisir d'Amore* a été suivie sur trois représentations par 2'424 élèves encadrés par des enseignants. Sur la saison, **6 productions ont affiché un taux de remplissage supérieur à 90%**.
- Ainsi, la **billetterie** a clôturé la saison avec des recettes de CHF 8'720'615.-, en augmentation par rapport à la saison précédente qui avait clôturé avec CHF 7'587'819.- de rentrées. Toutefois, ce résultat est inférieur à ce qui avait été budgété.
- Les **coûts du personnel fixe** sont contrôlés, même s'ils sont en légère augmentation depuis le retour à la place de Neuve qui nécessite un personnel d'exploitation plus nombreux que la scène et la salle plus petites de l'Opéra des Nations. Le personnel fixe sous contrat fondation est de 125 collaborateur-trice-s (contre 115 et 121 pour les deux saisons précédentes). Le personnel fixe sous contrat Ville de Genève a été de 187 collaborateur-trice-s, contre 186 et 188 les deux saisons précédentes). Les faibles mouvements du personnel municipal s'expliquent par des départs et remplacements décalés.
- Les **charges d'exploitation** 2018/19 s'élèvent à 36'389'894.-, contre CHF 30'253'320.- en 2017/2018, ce qui reflète les charges exceptionnelles dues au retard des travaux de rénovation. Les charges de personnel artistique s'élèvent à CHF 17'228'057.-, contre CHF 16'168'902.- pour 2017/2018, ce qui reflète à nouveau les coûts supplémentaires induits par la reprogrammation de la saison.
- Les **recettes d'exploitation** de la saison 2018/2019 sont de CHF 34'518'202.-, contre 29'428'685.- la saison précédente. Ce montant comprend le crédit extraordinaire de la PR 1314. Il est toutefois aussi tributaire de la perte de la subvention cantonale 2018 décidé par le Grand Conseil le 15 décembre 2017, pour CHF 1'500'000.-. A noter que le montant de la vente de l'ODN, qui a été finalisée en juin 2019 apparaît dans le compte

de résultat sous forme de revenus et charges extraordinaires, ce qui influe en augmentant les montants des produits et charges d'exploitation.

- Dans un contexte économique global restant peu favorable, le **mécénat et les partenariats** ont toutefois apporté **CHF 4'226'812.-**, contre CHF 2'575'278.- la saison précédente. Ce résultat tient compte du don d'une fondation privée genevoise de CHF 1'500'000.- qui a pu compenser pour moitié les CHF 3'000'000.- espérés du Canton selon le plan quadriennal. Il est à noter que le Cercle du Grand Théâtre a contribué à hauteur de CHF 1'820'000.-.



4. LE BILAN ARTISTIQUE

4.1 Généralités

La saison 2018/2019 s'est déroulée entre deux demi-saisons, l'une l'Opéra des Nations, l'autre au Grand Théâtre de Genève avec ses foyers transfigurés. Plusieurs artistes fidèles, qui ont accompagné les saisons du directeur général Tobias Richter, qui a dirigé sa dernière saison à Genève, sont revenus pour l'occasion : Robert Carsen, Laurent Pelly, Teodor Currentzis, Patricia Petibon, Paolo Arrivabeni, David McVicar, Matthias Hartmann, John Fiore, Dieter Dorn, Jürgen Rose et tant d'autres.

Trois nouvelles productions ont été à l'affiche de cette ultime saison : *Carmen* de Bizet dans une version par Reinhild Hoffmann, *Boris Godounov* de Moussorgski mis en scène par Matthias Hartmann et *Un ballo in maschera* de Verdi vu par Giancarlo del Monaco et Richard Peduzzi. En fosse, le partenaire artistique principal du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), a accompagné quatre productions, son agenda étant sollicité par la célébration de son premier siècle. Sont venus également l'Orchestre de Chambre de Genève (L'OCG), la Cappella Mediterranea et l'Ensemble MusicAeterna basé à Perm. À noter encore deux coproductions, *Viva la Mamma!* de Donizetti (avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu) et *Médée* de Charpentier (avec l'English National Opera).

4.2 Les opéras

La saison s'est ouverte à l'Opéra des Nations avec *Carmen* de Bizet, en nouvelle production par Reinhild Hoffmann, une référence du Tanztheater venue en octobre dernier avec *Callas*. Le rôle-titre a été chanté par Héloïse Mas et Ekaterina Sergeeva, sous la direction de John Fiore, du 10 au 27 septembre. Une référence de la musique baroque et un metteur en scène d'exception ont ensuite révélé une rareté : *The Beggar's Opera* de Johann Christoph Pepusch. William Christie et Robert Carsen ont ressorti l'*Opéra des gueux* en version originale, du 3 au 7 octobre, en coproduction avec le Théâtre des Bouffes du Nord.

Une autre nouvelle production a suivi : *Boris Godounov*, mise en scène par Matthias Hartmann, dans la version d'origine de 1869, alors refusée par le théâtre impérial et longtemps oubliée (jusqu'en 1928). Du 28 octobre au 15 novembre, cette version rare a été dirigée par Paolo Arrivabeni, avec le célèbre Mikhail Petrenko dans le rôle-titre. Pour les fêtes de fin d'année, *Viva la Mamma!* de Donizetti a été mis en scène par Laurent Pelly, en co-production avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu, du 21 décembre au 3 janvier. En fosse, l'Orchestre de Chambre de Genève était dirigé par le jeune Gergely Madaras, venu déjà à l'Opéra des Nations pour un *Fantasio* salué par la critique. Cette production, dont le décor a évoqué un théâtre voué à la démolition, a symboliquement marqué la fin de trois années d'activités lyriques à l'Opéra des Nations.

Point fort de la saison, la *Tétralogie* de l'*Anneau du Nibelung* de Wagner mise en scène par Dieter Dorn (saison 2012/2013 et 2013/2014) a rouvert la scène de Neuve, le 12 février 2019, avec *L'Or du Rhin*. Ont suivi *La Walkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*, dans trois cycles complets jusqu'au 17 mars. Référence parmi les voix wagnériennes, souvent invitée à Bayreuth, Petra Lang a fait l'amitié à Genève de revenir pour incarner Brünnhilde.

Médée de Charpentier était présentée du 30 avril au 11 mai en coproduction avec l'English National Opera. La mise en scène a été signée David McVicar, qui est ainsi revenu après avoir monté *La Traviata* et *Wozzeck*. Chef expert dans le répertoire baroque (à Genève, *Alcina*, *Il Giasone*, *King Arthur*), Leonardo Garcia Alarcón a joué avec son ensemble Cappella

Mediterranea. Le rôle-titre était tenu par la célèbre Anna Caterina Antonacci, établie aujourd'hui à Genève. Enfin, *Un ballo in maschera* de Verdi est venu clore la saison lyrique avec une nouvelle production mise en scène par Giancarlo del Monaco, dans les décors de Richard Peduzzi (qui signa la scénographie du fameux *Ring* du centenaire en 1976). Pinchas Steinberg a dirigé la version « Gustave III », du 4 au 22 juin, avec Ramón Vargas (Gustavo III) et Franco Vassallo (Anckarström) notamment. À de nombreuses reprises, le public a apprécié la contribution significative du Chœur du Grand Théâtre de Genève dirigé par Alan Woodbridge.

4.3 Les ballets

Dirigé par Philippe Cohen, le Ballet du Grand Théâtre de Genève a programmé quatre événements chorégraphiques. Les 22 danseuses et danseurs de la compagnie se sont produits à Genève dans *Wahada* (« La Promesse »), un ballet d'Abou Lagraa sur la *Messe en Ut mineur* de Mozart. Cette création mondiale a pris possession de l'Opéra des Nations, du 27 novembre au 2 décembre.

Sensation mondiale de l'art chorégraphique, Jifí Kylián a également travaillé avec le corps de ballet du Grand Théâtre pour présenter *Petite Mort* et *Bella Figura*, du 27 au 31 mars. Avec *Glory* d'Andonis Foniadakis, ces dates ont été placées *Entre réel et illusion théâtrale*.

Du côté des ballets invités, après une forte rencontre avec le public romand autour de *Voces* à l'Opéra des Nations, Saras Baras est revenu au Grand Théâtre rénové avec *Sombras* (Ombres), du 28 février au 3 mars. Une seconde compagnie, le Ballet Académique d'État Yacobson de Saint-Pétersbourg, a donné *La Belle au bois dormant*, du 27 au 30 juin dans une chorégraphie signée Jean-Guillaume Bart.

4.4 Les récitals

De nombreuses voix – talents confirmés ou en devenir – ont accompagné la saison de la place des Nations à la place de Neuve. Le baryton-basse Luca Pisaroni est le 2 novembre, le ténor polonais Piotr Beczala le 16 novembre, la célèbre mezzo-soprano Dame Sarah Connolly le 7 mars, le basse Ildar Abdrazakov et le fameux baryton allemand Christian Gerhaher le 20 mai, pour une soirée autour de Schumann. Ils ont été respectivement accompagnés au piano par Malcolm Martineau, Mzia Bakhtouridze et Helmut Deutsch, Julius Drake et Gerold Huber. Une autre soirée de récital était marquée par la venue d'un ensemble sur scène autour de la voix, *Liebeslieder Walzer*, avec la soprano Marlis Petersen, le ténor Werner Gura, la mezzo- soprano Anke Vondung et le baryton Paul Armin Edelmann le 27 février.

4.5 Concerts et autres événements

Franco Vassallo, Michael Spyres, Marina Rebeka : trois voix célèbres pour une œuvre à découvrir, *Il Pirata*, qui a marqué les débuts de la grande carrière de Vincenzo Bellini. Cette version de concert était à l'affiche les 22 et 24 février au Grand Théâtre.

Véritable sensation, Teodor Currentzis a fait l'amitié de venir pour la troisième fois rendre visite au Grand Théâtre. Le 8 avril, il a livré à guichet fermé un monument puissant de Verdi, la *Messa da Requiem*, avec son Orchestre et Chœur de l'ensemble MusicAeterna,

Avant de partir pour la Chine, l'Opéra des Nations a rendu un hommage à un genre artistique puissant dans l'Empire du Milieu : L'Opéra de Pékin. Hors de Chine, rares sont les occasions

de pouvoir être initié aux raffinements de ce genre mêlant chant, musique, danse, théâtre et arts martiaux.

4.6 Spectacle Jeune public

Qui ne connaît pas la célèbre romance « *Una furtiva lagrima* » ? Seul, ou en famille, il était proposé de redécouvrir *L'Elisir d'amore* dans une version abrégée, grâce à l'intervention d'un narrateur. Du 18 au 20 janvier, il a été interprété par de futures étoiles de l'Académie de La Scala, qui a présente ainsi son cinquième projet dans le cadre des « *Grandi spettacoli per i bambini* ». Une formule qui rappelait *La Petite Flûte enchantée*, ou *Siegfried, ou qui deviendra le seigneur de l'anneau*, des saisons précédentes. Ce spectacle fut le dernier donné à l'Opéra des Nations au cours des trois années de fonctionnement de cette scène éphémère.

4.7 Activités pédagogiques

Le Grand Théâtre a naturellement poursuivi et développé encore davantage son **programme pédagogique** pour faire connaître à des élèves entre 10 et 17 ans, dans des conditions optimales, le monde de l'opéra et du ballet. Pendant la saison 2018/2019, le nombre de jeunes venus à l'Opéra des Nations et au GTG rénové a doublé par rapport aux saisons précédentes :

- 70 classes sélectionnées (sur 116 inscriptions reçues) ont participé à 9 parcours pédagogiques ;
- 1'470 élèves ont participé aux parcours et activités hors les murs ;
- 90 ateliers de formation (danse, théâtre, chant, médiation, concert) et de création (cinéma, scénographie, création de masques) ont été donnés ;
- 2'489 élèves ont assisté aux 3 représentations scolaires du spectacle jeune public ;
- 4'600 jeunes ont vu un spectacle cette saison, en comptant les générales et pré-générales, les représentations scolaires gratuites et les représentations publiques à tarif subventionné ;
- 1'000 jeunes ont participé aux activités organisées lors de la journée portes ouvertes en mars 2019
- 88 visites guidées, dont 60 pour le Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport.

Les parcours pédagogiques se présentent comme des ateliers de chant, de danse, de scénographie, de peinture et de théâtre musical, animés par des professionnels de l'opéra et de la danse. 9 parcours ont été proposés autour des opéras et ballets.

Pour des élèves de l'enseignement primaire, les médiateurs et artistes du Grand Théâtre se sont rendus hors les murs dans des écoles, avec un programme d'activité de chant et de mise en scène. 394 élèves du primaire genevois ont suivi ces ateliers.

C'est en imaginant, créant et travaillant avec des professionnels que les élèves développent des compétences artistiques et des connaissances.



4.8 Activités diverses

Au cours de la saison 2018/2019, le Grand Théâtre a apporté à nouveau sa contribution à plusieurs événements de la vie culturelle genevoise.

Le ballet du Grand Théâtre a offert deux **répétitions publiques** fréquentées par de nombreux élèves des écoles de danse de la région. Il s'agissait d'une répétition du ballet *Wahada* sur une musique de Mozart, présenté le 24 novembre 2018 à l'Opéra des Nations en présence d'un public très enthousiaste, ainsi que d'une répétition publique de *Bella Figura* et *Petite Mort* présentée au Grand Théâtre place de Neuve, le 23 mars 2019, sur la musique de compositeurs baroques.

Comme les années précédentes, le Grand Théâtre a été présent à la **Fête de la musique** 2019 et il a ouvert ses portes pour une soirée du **Geneva Opera Pool**, destinée à la communauté internationale et diplomatique.

On peut enfin faire état de coopérations avec les institutions musicales genevoises : *Carmen* a associé le chœur d'enfants du Conservatoire populaire de Musique, Danse et Théâtre ; pour *Viva la Mamma!*, l'Orchestre de Chambre de Genève a été dans la fosse.

L'Orchestre de la Suisse romande a assuré la plupart des représentations d'opéras, notamment la *Tétralogie*, ceci après avoir adapté son propre calendrier de l'année de son centenaire au changement complet du programme du Grand Théâtre en raison du retard des travaux de rénovation.

Le 23 mars a eu lieu la journée « portes ouvertes » du Théâtre, marquée par l'inauguration officielle du bâtiment rénové. La journée a débuté avec un accueil « café et croissants » offert au public par la Ville de Genève. Tout au long de la journée se sont ensuite succédé des ateliers créatifs, des animations musicales, des parcours fléchés et des projections de spectacles ainsi que des répétitions publiques du Ballet. Pour clore le programme des festivités, le Cercle du GTG a offert un magnifique spectacle son et lumières. Ce mapping sur la façade du Grand Théâtre retranscrivait de manière symbolique les 140 ans de l'institution genevoise.

Au total, près de 10'000 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir le Grand Théâtre rénové, montrant leur intérêt et attachement pour ce monument emblématique de l'histoire et de la culture genevoise.



4.9 Le rayonnement international

Des coproductions lyriques internationales et de grands invités

Les scènes lyriques européennes se pressent pour monter des productions en collaboration avec le Grand Théâtre de Genève. Lors de la saison 2018/2019, 3 co-productions avec des maisons d'opéra à Paris, Londres et Barcelone ont été montées au Grand Théâtre.

Comptant une nombreuse communauté de fidèles à Genève, la Cappella Mediterranea de Leonardo García Alarcón a assuré la partie et direction musicale de *Médée*, en avril-mai 2019, la première fois dans la maison rénovée place de Neuve, après des activités répétées à l'Opéra des Nations

Le concert phare de la saison a été la *Messa da Requiem* de Giuseppe Verdi, sous la direction musicale de Teodor Currentzis, venu à Genève le 8 avril 2019 avec son chœur et orchestre MusicAeterna de Perm. Rappelons que Teodor Currentzis vient de connaître un triomphe au Festival de Lucerne de septembre 2019, pour un cycle d'opéras de Mozart en représentation concertante.

C'est l'Académie de la Scala de Milan qui a présenté le spectacle jeune public de la saison, à l'Opéra des Nations, avant sa fermeture du 20 janvier 2018.

Des tournées du ballet dans le monde entier

Composé de 22 danseurs et danseuses d'exception, le Ballet du Grand Théâtre est l'un des fleurons de la culture genevoise. Non seulement il suscite l'engouement du public genevois, mais en plus, il contribue grandement à la renommée internationale du Grand Théâtre. Très sollicité, il s'est produit 41 fois en tournées à l'étranger - à savoir en : Chine, France, Cuba, Italie, Allemagne, Belgique, Espagne, l'île de la Réunion et la Colombie ; ainsi qu'en Suisse à Lausanne-Vidy. Il y a présenté ses grands succès : *Roméo et Juliette*, *Carmina Burana*, *Tristan et Isolde*, ou encore la production de la saison précédente *Callas*. La plupart des soirées ont affiché complet. Ces tournées à l'étranger ont bénéficié du soutien de Pro Helvetia.

Présence dans les médias européens et internationaux

Les productions du Grand Théâtre ont fait l'objet de 692 articles et émissions radio ou télévision, dont 338 articles dans la presse suisse, 83 émissions de radio et télévision suisses, 118 articles dans le monde francophone hors Suisse, 111 articles en allemand et 45 articles dans la presse anglophone.

Des captations ont été diffusées en partenariat avec Espace 2. Les télévisions ARTE, TV5 et Mezzo ont rediffusé des productions du Grand Théâtre.

Enfin, la production *Ascanio* que le Grand Théâtre a coproduit avec la Haute école de musique de Genève a donné lieu à la publication d'une vidéo commercialisée aux éditions B Records, en octobre 2018.



5. LA VIE INSTITUTIONNELLE

5.1 Le Conseil de fondation

La composition du Conseil de fondation de la saison 2017/2018 était la suivante :

Mme Lorella Bertani, Présidente*
M. Guy-Olivier Segond, Vice-président*
M. Pierre Conne, Secrétaire*

M. Claude Demole*
M. Sami Kanaan*
M. Rémy Pagani*
M. Manuel Tornare*

M. Juan Calvino**
M. Jean-Pierre Jacquemoud
M. Pierre Losio (†)
Mme Danièle Magnin
Mme Françoise de Mestral
M. Albert Rodrik
M. Pascal Rubeli
Mme Salika Wenger

* membres du Bureau du Conseil de fondation

** membre invité représentant du personnel

Le 18 mai 2019, le Conseil de fondation a appris avec tristesse le décès subit de son membre Pierre Losio. Il en garde le souvenir d'un engagement consciencieux et déterminé pour le Grand Théâtre.

Au cours de la saison 2017/2018, le Bureau du Conseil de Fondation s'est réuni 13 fois, et le Conseil de Fondation a siégé à 11 reprises.

5.2 Le retour au Grand Théâtre

- Après avoir été détruit par un incendie en 1951, le Grand Théâtre a repris ses activités en décembre 1962. Après plus de 50 ans d'exploitation, il a dû être rénové. Le coût de ces travaux a été estimé à CHF 62,7 millions. Le crédit nécessaire a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 20 mai 2014. Le chantier de rénovation a été ouvert en février 2016.
- Pour ne pas interrompre ses activités, conserver son savoir-faire, ses abonnés et ses collaboratrices et collaborateurs, la Fondation du Grand Théâtre a examiné plusieurs scénarios pour trouver un lieu pour ses spectacles pendant cette période. Tant pour des raisons artistiques que financières, il a décidé de construire, à l'aide de fonds privés pour la majeure partie, une construction provisoire, l'Opéra des Nations.
- Ce bâtiment tout en bois est basé sur les éléments structurels du Théâtre éphémère de la Comédie-Française, qui a été acquis en mars 2014 par la Fondation du Grand Théâtre, démonté à Paris entre juillet et décembre 2014, transporté à Genève pour être implanté sur la rive droite, dans la campagne Rigot à proximité des institutions

internationales. Pour l'adapter aux besoins d'un opéra, le Théâtre éphémère a été agrandi de 40%. Son coût s'est élevé à CHF 13 millions.

- L'Opéra des Nations a été inauguré le 2 février 2016, pour accueillir les spectacles de la seconde moitié de la saison 2015/2016. L'accueil du public a été d'emblée enthousiaste.
- En octobre 2017, la Ville de Genève, maître d'ouvrage de la rénovation à la place de Neuve, a annoncé que les travaux subissaient un retard. Le premier spectacle dans le bâtiment de la place de Neuve ne pourrait être donné qu'en février 2019. Ceci a eu pour conséquence une réorganisation complète de la saison 2018/2019, ce qui a obligé la Fondation du Grand Théâtre à revoir également sa planification budgétaire.
- Le programme artistique de la saison 2018/2019 déjà planifiée a dû être annulé et complètement réorganisé pour pouvoir être joué en première moitié de saison à l'Opéra des Nations, et dès février 2019 dans le Grand Théâtre rénové. Entre octobre 2017 et février 2018, la Direction générale et le Conseil de fondation ont évalué les conséquences financières. Ils ont pris toutes les dispositions pour pouvoir prolonger le séjour hors les murs à l'Opéra des Nations et dans les divers lieux où le personnel a été réparti. Le programme artistique complètement remanié a été présenté le 27 avril 2018 au public.
- Après trois années hors les murs à l'Opéra des Nations, le personnel et les artistes du Grand Théâtre ont progressivement réinvesti le bâtiment de la place de Neuve dès l'automne 2018, pour préparer le spectacle de réouverture qui a eu lieu le 12 février 2019, avec l'Or du Rhin, premier épisode de la Trilogie de Wagner, *Der Ring*, qui a marqué ce retour dans le bâtiment prestigieux de la place de Neuve.
- En juin 2019, l'acheteur chinois de l'Opéra des Nations s'est acquitté de la dernière tranche due. La propriété du bâtiment a ainsi passé de la FGTG à celle de l'acheteur. Ce dernier est contractuellement en charge du démontage du bâtiment et de la restitution du terrain, à ses propres frais. Il dispose pour cela d'un délai à fin 2020.

5.3 Passage de témoin à la Direction générale

Après dix ans passés à la tête du Grand Théâtre, le directeur général Tobias Richter a dirigé en 2018/2019 une dernière saison, avant de se retirer au 30 juin 2019. Il aura ainsi guidé la maison lyrique genevoise à travers une période mouvementée pour l'institution, marquée notamment par la préparation de la rénovation du bâtiment historique de place de Neuve, le déménagement à l'Opéra des Nations qu'il avait fallu construire dans la campagne Rigot. Il a pu terminer son mandat avec une dernière mi-saison jouée dans le bâtiment flambant neuf, après un dernier défi de devoir faire face au retard du chantier de rénovation qui avait chamboulé tous les plans de la saison 2018/2019.

Son successeur a été désigné en mai 2017 en la personne d'Aviel Cahn, retenu après l'examen de plusieurs dossiers de candidatures de haut niveau. Zurichois d'origine, âgé de 45 ans, le nouveau directeur général est entré en fonctions au 1^{er} juillet 2019, après avoir préparé sa première saison à Genève entre la date de sa nomination et la présentation publique de son programme en mai 2019.

Six mois plus tôt, au 31 décembre 2018, le Secrétaire général du Grand Théâtre, Claus Hässig, a quitté ses fonctions après avoir atteint l'âge de la retraite. Il était entré au Grand Théâtre en juillet 2013, à la veille des décisions à prendre pour la période hors les murs et la construction de l'Opéra des Nations. Sa successeure, Carole Trouseu-Ballif, venant du Théâtre Orchestre Bienne-Soleure, a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2019.

5.4 une nouvelle politique tarifaire

En avril 2018, lors de l'ouverture de la vente des abonnements pour la saison 2018/19, le Grand Théâtre a présenté ses nouveaux projets de politique tarifaire. Après avoir augmenté lors de la saison précédente le nombre de places à tarif inférieur à 50 francs et diversifié les possibilités de réductions, il a généralisé un tarif jeune à 50% de réduction pour tous les spectacles. La nouvelle politique tarifaire a eu un impact important auprès du jeune public : 1'964 spectateurs ont acheté 4'767 billets au tarif jeune (- de 26 ans), ce qui représente 66% de places occupées en plus par cette catégorie d'âge par rapport à la saison 2017/18.



B STATISTIQUES DES SPECTACLES

Spectacles	Lieu	Nbre de rep.	Jauge globale	Places occupées	Taux de remplissage en %
------------	------	--------------	---------------	-----------------	--------------------------

OPERA

Carmen	ODN	10	11 180	10 782	96%
The Beggar's Opera	ODN	5	5 590	4 743	85%
Boris Godounov	ODN	8	8 944	7 081	79%
Comédie en Inconvenienze Teatrali -Viva la	ODN	7	7 826	7 227	92%
Das Rheingold	GTG	3	4 536	4 452	98%
Die Walküre	GTG	3	4 536	4 127	91%
Siegfried	GTG	3	4 536	4 130	91%
Götterdämmerung	GTG	3	4 536	3 817	84%
Médée	GTG	6	9 072	6 147	68%
Un Ballo in Maschera	GTG	7	10 584	7 801	74%
Total opéras		55	71 340	60 307	85%

BALLETS

Wahada	ODN	6	6 708	5 073	76%
Sombras	GTG	4	6 048	4 536	75%
Entre Rel et Illusion Théâtrale	GTG	5	7 560	5 632	74%
La Belle au Bois Dormant	GTG	4	6 048	4 616	76%
Total ballets		19	26 364	19 857	75%

RECITALS

Luca Pisaroni	ODN	1	1 118	575	51%
Piotr Beczala	ODN	1	1 118	628	56%
Liebeslieder Walzer	GTG	1	1 512	871	58%
Sarah Conolly	GTG	1	1 512	687	45%
Ildar Abdrazakov	GTG	1	1 512	691	46%
Christian Gerhaher	GTG	1	1 512	766	51%
Total récitals		6	8 284	4 218	51%

CONCERTS

Il Pirata	GTG	2	3 024	1 447	48%
Messa da Requiem	GTG	1	1 512	1 512	100%
Total concerts		3	4 536	2 959	65%

JEUNE PUBLIC / AUTRES

Opéra de Pékin	ODN	2	2 236	1 839	82%
L'Elisir d'Amore pour les jeunes	ODN	3	3 354	2 424	72%
Total jeune public / autres		5	5 590	4 263	76%

TOTAL

88	116 114	91 604	79%
-----------	----------------	---------------	------------

STATISTIQUE DU PERSONNEL (au 30.06.2019)

1. PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT FONDATION : 125 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 93.05)

Direction générale (1)

Directeur général (membre du Comité de direction)

Artistique (122)

Dramaturge et conseiller artistique

• *Jeune Troupe (1)*

Soliste

• *Chœur (43)*

Chef des chœurs

Assistant du chef des chœurs

Pianiste répéteur

Choristes (40)

• *Ballet (31)*

Directeur du ballet

Adjoint du directeur du ballet

Coordinatrice administrative

Maîtres de ballet (2)

Pianiste

Directeur technique

du ballet

Régisseur lumières 80%

Régisseur plateau

Danseur-euse-s (22)

• *Production artistique (6)*

Chargé de la production artistique

Assistante à la production artistique

et responsable figuration

Pianiste, chef de chant

Pianiste, chef de chant 75%

Régisseuse générale

Régisseur de scène

• *Marketing et communication (40)*

Responsable marketing et

communication

Responsable presse et actions de

communication

Responsable éditions et création

visuelle

Concepteur communication web

Chargée du mécénat et des

partenariats

Personnel d'accueil (35)

Technique (1)

Directrice technique (membre du

Comité de direction)

Secrétariat général (1)

Secrétaire générale (membre du

Comité de direction)

2. PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT VILLE DE GENEVE : 187 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 167.25)

<p>Direction générale (1) Adjointe administrative</p> <p>Artistique (6) • <i>Production artistique (1)</i> Responsable ressources musicales 80%</p> <p>• <i>Marketing et communication (4)</i> Assistante administrative Assistante presse et communication Chargé du public jeune Archiviste 80%</p> <p>• <i>Accueil du public (1)</i> Responsable de l'accueil des publics</p> <p>Technique (156) • <i>Bureau technique (3)</i> Chargée de production technique 80%</p> <p>Responsable d'entretien Adjointe administrative</p> <p>• <i>Logistique (3)</i> Responsable logistique Chauffeurs / Collaborateur administratif (2)</p> <p>• <i>Bureau d'étude (6)</i> Ingénieur bureau d'étude 90% Chargé d'étude des productions Assistant 40% Dessinateurs (2) Dessinateur 80%</p> <p>• <i>Service intérieur (7)</i> Huissier responsable Huissier-ère-s (3) Coursiers/Huissiers (2) Coursier/Huissier 40%</p> <p>• <i>Technique de scène (2)</i> Chefs de plateau (2)</p> <p>• <i>Machinerie (27)</i> Chef de service Adjoint planificateur Sous-chefs (4) Brigadiers (3)</p>	<p>Sous-brigadiers (2) Sous-brigadier 80%</p> <p>Machinistes (9) Machiniste 60% Machinistes-cintriers (2) Machiniste-cintrieb 80% Machiniste-cintrieb 60%</p> <p>Menuisier de plateau et chargé de l'entretien 80%</p> <p>• <i>Son et Vidéo (4)</i> Chef du service Sous-chef Techniciens (2)</p> <p>• <i>Eclairage (16)</i> Chef du service 90% Sous-chef Sous-chef 80% Sous-chef opérateur lumières et informatique de scène Coordinateur de production Techniciens éclairagistes (3) Technicien éclairagiste 60% Techniciens éclairagistes 80% (2) Electricien Opérateurs lumière et infor. de scène (3) Responsable entretien électrique</p> <p>• <i>Habillage (14)</i> Cheffe du service Sous-cheffe 80% Responsable costumes Ballet/Habilleuse 80% Habilleuse Habilleuse 90% Habilleur-euse-s 80% (5) Habilleuses 60% (2) Habilleuses 50% (2)</p> <p>• <i>Électromécanique (7)</i> Chef du service Sous-chef Électromécaniciens (5)</p> <p>• <i>Perruques et maquillage (5)</i> Cheffe du service Sous-cheffe Perruquières (3)</p>	<p>• <i>Accessoires (10)</i> Chef du service Sous-chef Accessoiristes (4) Accessoiriste 50% Accessoiriste 60% Accessoiriste 70% Accessoiriste 80%</p> <p>> <i>Ateliers décors (28)</i> Chef des ateliers décors Assistant 60% Magasiniers (2)</p> <p>• <i>Menuiserie (8)</i> Chef du service Menuisiers (7)</p> <p>• <i>Serrurerie (5)</i> Contremaître 90% Serruriers (3) Serrurier 90%</p> <p>• <i>Tapisserie Décoration (7)</i> Chef du service Sous-chef 90% Tapissiers décorateurs (2) Tapissier-ère décorateur-trice 80% (2) Tapissière décoratrice 50%</p> <p>• <i>Peinture et décoration (5)</i> Chef de service 80% Sous-chef 80% Peintres (3)</p> <p>> <i>Ateliers costumes (24)</i> Cheffe des ateliers costumes Assistant-e-s (2)</p> <p>• <i>Couture (15)</i> Chef de service Costumière 90% Tailleur-e-s (2) Couturier-ère-s (2) Couturière 90% Couturière 80% Couturière 75%</p>	<p>Couturières 70% (2) Couturière 60% Couturières 50% (3)</p> <p>• <i>Décoration Costumes (3)</i> Resp. décoration costumes 80% Décoratrice 80% Décoratrice 60%</p> <p>• <i>Cuir (3)</i> Chef de service Cordonnière 80% Cordonnière 60%</p> <p>Secrétariat général (24) Secrétaire 80%</p> <p>• <i>Finances (6)</i> Chef du service (membre du Comité de direction) Comptable Comptable 80% (2) Comptables 70% (2)</p> <p>• <i>Ressources Humaines (5)</i> Responsable RH - Juriste (membre du Comité de direction) Gestionnaires 80% (2) Gestionnaire 90% Gestionnaire 60%</p> <p>• <i>Informatique (3)</i> Chef du service Administrateurs informatique et télécoms (2)</p> <p>• <i>Développement des publics et billetterie (5)</i> Responsables adjoindes (2) Collaborateur-trice-s billetterie (3)</p> <p>• <i>Restauration (4)</i> Chef du service Cuisinier Collaborateur-trice-s restauration (2)</p>
--	--	---	---

3. APPRENANT-E-S, STAGIAIRES, OCCUPATION TEMPORAIRE ET AI : 47 COLLABORATEUR-TRICE-S

Apprenti-e-s (2) CFC Graphiste (1) CFC Techniscéniste (1)	Stagiaires (42) Stages découverte (36) Stages formation (6)	Collaborateur-trice-s en programme d'occupation temporaire (3) <i>Hospice général (1)</i> OCE (2) Service civil (-)
---	---	---

4. PERSONNEL SOUS CONTRAT TEMPORAIRE FONDATION : 279 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable destiné essentiellement à renforcer les services sur le plateau pendant les spectacles (maquillage, habillage, manutention de décors, éclairage, régie, etc.). Le nombre de contrats temporaires a été en forte augmentation au cours de la saison en raison du personnel engagé pour le déménagement et le fonctionnement simultané de l'Opéra des Nations et du Grand Théâtre pendant l'automne 2018.

5. PERSONNEL ARTISTIQUE SOUS CONTRAT FONDATION : 275 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable en fonction de la programmation : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-e-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, costumier-ère-s avec leurs assistant-e-s, choristes auxiliaires et figurant-e-s.

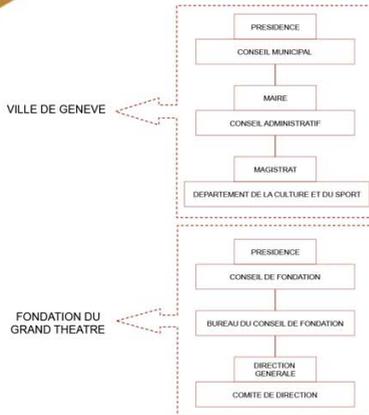
Au total, ce sont donc **842 collaborateur-trice-s** qui ont été occupé-e-s de manière fixe ou temporaire tout au long de la saison 2018-2019.

Le Grand Théâtre est ainsi employeur, à des titres divers, de très nombreux collaborateur-trice-s, ce qui fait de lui une entreprise de taille importante générant sur le seul plan économique local des retombées financières et fiscales non négligeables.

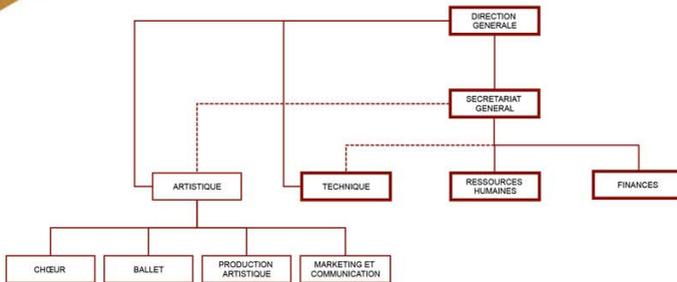
C ORGANIGRAMME



1. Autorités et organes



2. Organisation générale



Légende :



— Responsabilité hiérarchique
- - - Responsabilité fonctionnelle



D ÉTATS FINANCIERS

Voir annexe

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

**Fondation du
Grand Théâtre de Genève**

Exercice 2018/2019

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la
Fondation du Grand Théâtre de Genève
Genève

Genève, le 5 octobre 2019
52/an/24

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018-2019 arrêté au 30 juin 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018-2019 arrêté au 30 juin 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction, avait été formalisé et validé durant l'exercice précédent. Des mises à jour ont été réalisées durant l'exercice et quelques processus importants doivent encore être adaptés/mis à jour, notamment en raison des changements à venir dans l'organisation.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En outre, nous attirons votre attention sur le fait que les capitaux libres, hors fonds de solidarité, sont négatifs à hauteur de CHF 1'216'010. En tenant compte du fonds de solidarité, le découvert net du bilan au 30 juin 2019 s'élève ainsi à CHF 141'690.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte des investissements
- tableau des flux de trésorerie
- tableau de variation du capital
- annexe aux comptes annuels

BILAN POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

ACTIF	Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)			
10 Patrimoine financier		CHF	
100 Disponibilités et placements à court terme			
Liquidités		5 310 364	3 189 657
Liquidités - Fonds de Solidarité et Fonds de Réserve			
Fonds de Solidarité		396 080	319 682
Fonds de Réserve		50 652	52 073
	2d, 4	<u>5 757 096</u>	<u>3 561 411</u>
101 Créances			
Créances résultant de prestations de services	2f, 5	1 163 341	1 117 039
Autres créances à court terme		7 277	28 082
		<u>1 170 617</u>	<u>1 145 121</u>
104 Actifs de régularisation			
Frais sur spectacles futurs	2h	1 460 408	878 637
Autres comptes de régularisations		1 228 822	1 023 079
	6	<u>2 689 230</u>	<u>1 901 716</u>
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours			
Stocks	2g	<u>31 143</u>	<u>40 388</u>
107 Placements financiers			
Titres	2e, 4		
Titres - Fonds de solidarité		357 536	343 648
Titres - Fonds de Réserve		358 427	318 745
Titres - Fonds libres		6 475	6 468
Immobilisations financières	2i, 8	<u>235 353</u>	<u>277 736</u>
		957 791	946 597
		<u>10 605 878</u>	<u>7 595 233</u>
14 Patrimoine administratif			
140 Immobilisations corporelles du PA			
Construction et installation Opéra des Nations			1 500 000
Matériel de scène et Mobilier	7	115 925	167 126
Matériel informatique		124 759	89 996
	2j	<u>240 684</u>	<u>1 757 122</u>
142 Immobilisations incorporelles			
Immobilisation site Web, logiciels et licences	2k, 7	<u>237 828</u>	<u>201 397</u>
		<u>478 512</u>	<u>1 958 519</u>
Total du patrimoine administratif		<u>478 512</u>	<u>1 958 519</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>11 084 393</u></u>	<u><u>9 553 752</u></u>

BILAN POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

PASSIF		Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)				
20	Capitaux de tiers		CHF	
200	Engagements courants			
	Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services	2m, 9	974 450	766 945
	Autres dettes à court terme		220 329	296 343
	Acompte de tiers			370 000
			<u>1 194 779</u>	<u>1 433 288</u>
204	Passifs de régularisation			
	Abonnements et produits saisons futures	2n, 10	8 485 953	5 198 239
	Autres comptes de régularisation	10	555 870	544 867
			<u>9 041 823</u>	<u>5 743 106</u>
205	Provisions à court terme			
	Provisions	2o, 11	989 481	695 045
			<u>989 481</u>	<u>695 045</u>
	Total fonds étrangers		<u>11 226 083</u>	<u>7 871 439</u>
29	Capital propre			
291	Fonds enregistrés comme capital propre			
	Fonds de solidarité	17c	1 074 320	1 026 631
			<u>1 074 320</u>	<u>1 026 631</u>
299	Fonds de Réserve	17c	655 682	1 480 317
	Résultat de l'exercice		- 1 871 692	- 824 635
			<u>- 1 216 010</u>	<u>655 682</u>
	Total capital propre		<u>- 141 690</u>	<u>1 682 313</u>
	TOTAL PASSIF		<u>11 084 393</u>	<u>9 553 752</u>

COMPTE DE RÉSULTAT SELON MCH2 POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

Produits d'exploitation	Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)			
		CHF	
42 Recettes	2q		
Recettes brutes des spectacles	13a	8 720 615	7 375 168
Autres recettes d'exploitations	13b	<u>2 957 883</u>	<u>3 865 550</u>
		<u>11 678 498</u>	<u>11 240 718</u>
46 Revenus de transfert			
Subvention Fonds équipement communal		2 500 000	2 500 000
Subvention Ville de Genève		10 768 819	10 717 819
Autres subvention ville de Genève affectées		3 724 073	711 452
Subvention du Canton de Genève	14b	120 000	1 683 419
Apports extérieurs	14a	<u>4 226 812</u>	<u>2 575 278</u>
	14b	<u>21 339 704</u>	<u>18 187 967</u>
48 Revenus extraordinaires			
Revenus extraordinaires	2l	1 500 000	-
Total produits d'exploitation		<u>34 518 202</u>	<u>29 428 685</u>
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel			
Charges de personnel	15	23 202 840	19 836 840
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			
Frais de promotion	15	1 273 625	1 380 706
Locations immobilières	15	1 466 333	1 328 770
Frais généraux et frais divers	15	<u>8 750 240</u>	<u>6 881 628</u>
		<u>11 490 198</u>	<u>9 591 104</u>
33 Amortissements du patrimoine administratif			
Amortissement du patrimoine administratif	2l		
Immobilisation corporelles		89 703	717 006
Immobilisation incorporelles		<u>59 963</u>	<u>31 882</u>
		<u>149 666</u>	<u>748 888</u>
34 Charges financières			
Résultat financier	16	47 190	76 488
38 Charges extraordinaires			
Charges extraordinaires	2l	<u>1 500 000</u>	<u>-</u>
		<u>36 389 894</u>	<u>30 253 320</u>
Résultat annuel		- 1 871 692	- 824 635

Compte des investissements au 30.06.2019

(montants exprimés en francs suisses)

	DEPENSES
Matériel électricité	1 495 825
Matériel Son-Vidéo	529 952
Mobilier GTG	379 740
Matériel informatique	111 337
Interphonie	<u>378 000</u>
	<u><u>2 894 854</u></u>

	RECETTES
Subvention PR 13/14	2 516 854
Subvention Système Interphonie	<u>378 000</u>
	<u><u>2 894 854</u></u>

Tableau des flux de trésorerie

(montants exprimés en francs suisses)

	2018 / 2019
Résultat total du compte de résultats (excédent de charges)	-1 871 692
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	149 666
– Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	16 886
– Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	9 245
– Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-787 514
+ Pertes / – bénéfices réévaluation du PF	-39 689
+ Augmentation / – diminution des engagements courants (CC, créanciers)	131 491
+ Augmentation / – diminution des provisions	294 436
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	3 298 718
+ Attributions / – prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	47 690
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	1 249 237
+ Remboursements de prêts et de participations	0
+ Cession immobilisations corporelles	1 500 000
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	1 500 000
– Immobilisations corporelles	-73 268
– Immobilisations incorporelles	-96 395
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-169 663
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	1 330 337
– Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	-13 890
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-13 890
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	1 316 447
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	-370 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-370 000
Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	2 195 684
Liquidités et placements au 01.07.2018	3 561 412
Liquidités et placements au 30.06.2019	5 757 096
Variation des liquidités et placements	2 195 684

**TABEAU DE VARIATION DU CAPITAL POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)**

Etat du capital propre				
(montants exprimés en francs suisses)				
	Solde au 01.07.2018	Augmentation	Diminution	Solde au 30.06.2019
29 Capital propre				
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1 026 631	54 700	-7 010	1 074 321
299 Excédent / découvert de bilan	655 682	824 635	-2 696 327	-1 216 010
2990 Résultat annuel	-824 635	824 635	-1 871 692	-1 871 692
2999 Résultats cumulés des années précédentes	1 480 317	0	-824 635	655 682
29 TOTAL	1 682 313	879 335	-2 703 337	-141 689

L'augmentation des fonds enregistrés (poste 291) correspond aux allocations effectuées au cours de l'exercice.

La diminution correspond à l'emploi de cette réserve.

Le montant en augmentation du résultat annuel (poste 2990) correspond au report des pertes de l'exercice 2017/2018 dans le poste 2999 au 1er juillet 2018.

Le compte de résultat présente une perte pour l'exercice 2018/2019 d'un montant de CHF 1'871'692.

Ce montant sera reporté dans le poste 2999 au 1er juillet 2019.

1. Présentation

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après : FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève, dont l'objet est artistique et culturel.

Les statuts de la FGTG ont été approuvés par la loi du 29 avril 1960 ainsi que ses modifications postérieures par les lois du 20 novembre 1964 et du 7 juin 1990.

Le but de la FGTG est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. Le Conseil de Fondation est composé de quatorze membres désignés par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Le Bureau du Conseil de Fondation compte cinq membres du Conseil de Fondation.

2. Principes comptables

Les règles régissant la présentation des comptes reposent sur les bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

2a. Bases de préparation des comptes annuels

La clôture des comptes de la FGTG a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

2b. Modification des principes de présentation des comptes

Conformément au RAC, la FGTG est tenue de respecter les normes comptables MCH2. Jusqu'à présent, les comptes de la FGTG étaient établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. Pour une meilleure lecture, les comptes comparatifs au 30 juin 2018 ont été retraités dans les présents états financiers. Pour la première fois, la FGTG présente l'annexe aux comptes sous une forme MCH2.

2c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

2d. Disponibilités

Les liquidités comprennent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles, dont l'échéance est de moins de trois mois.

2e. Titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture.

2f. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services sont comptabilisées initialement à la valeur nominale qui correspond au montant facturé, déduction faite des remises directes, escomptes et autres rabais. Ultérieurement, cette valeur est déduite des pertes de valeur. Une provision pour créances douteuses est enregistrée au compte de résultat lorsqu'il devient évident que la FGTG ne pourra pas encaisser tout ou partie des créances dues. Les pertes de valeur sont déterminées individuellement et/ou collectivement sur la base de l'historique. En cas de perte définitive d'une créance, cette dernière est imputée à la provision pour créances douteuses.

2g. Stocks

Les différents inventaires des postes bois de construction, tissus et accessoires, lampes, matériel électrique, boissons et divers sont évalués à leur coût d'acquisition. Les objets endommagés ou inutilisables sont éliminés des montants des inventaires.

2h. Frais sur spectacles futurs

La FGTG enregistre régulièrement des coûts liés à la création de nouveaux spectacles. Ceux-ci sont présentés à l'actif du bilan en tant que « Frais sur spectacles futurs » et sont enregistrés comme charges dans le compte d'exploitation lorsque le spectacle en question est terminé.

2i. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeurs éventuelles.

Les immobilisations financières de la FGTG concernent principalement des fonds bloqués (garanties de loyer, cautions).

Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FGTG : soit pour être utilisés dans le cadre de l'activité, soit à des fins administratives, et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

2j. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2k. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2l. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

	Durée d'amortissement
Construction et installations Opéra des Nations*	2.5 ans
Matériel de scène	5 ans
Mobilier et matériel informatique	5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

* La construction et les installations de l'Opéra des Nations ont été amorties sur 2.5 ans, durée prévue pour l'exploitation de la construction, qui correspond à la période hors les murs du Grand Théâtre Place de Neuve (durée initiale des travaux). L'intégralité des paiements a été versée au 30 juin 2019 et la vente a ainsi été comptabilisée dans l'exercice.

2m. Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services

Les dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services sont comptabilisées à la valeur nominale correspondant à la facturation.

2n. Abonnements et produits sur saisons futures

Ce poste concerne les abonnements contractés dans l'année en cours pour la saison prochaine et est reporté sous « passifs de régularisation ».

2o. Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable et que leur montant peut être estimé de manière fiable. Un tableau détaillé est publié à la note 11.

2p. Fonds d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées directement en diminution de l'actif concerné lorsqu'elles sont reçues sans transiter par le compte d'exploitation.

2q. Reconnaissance du revenu

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la FG TG et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Recettes brutes des spectacles

Les revenus liés à chaque spectacle sont enregistrés durant leur période à l'affiche. Les revenus perçus à l'avance, par exemple les abonnements saisonniers, sont comptabilisés au passif du bilan en tant que revenus différés pour la période correspondant aux exercices suivants.

Autres recettes d'exploitation

Les autres recettes d'exploitation sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles sont survenues.

Subventions monétaires

Les revenus provenant de subventions monétaires sont comptabilisés dès que la FG TG a été notifiée de la décision de versement d'une subvention (concernant les subventions d'investissement et les subventions non monétaires voir respectivement les Notes 2p et 2r).

Apports extérieurs

Les apports extérieurs correspondent au mécénat et sponsoring. Ils sont comptabilisés dès que la FG TG a été notifiée de l'apport (Note 14a).

2r. Subventions non monétaires

La FG TG reçoit des subventions non monétaires, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services de la part de la Ville de Genève. Elles sont présentées en annexe et ne sont pas comptabilisées au compte d'exploitation. (Note 14b).

2s. Parties liées

Les parties liées correspondent à toute personne morale ou physique qui peut exercer une influence notable de manière directe ou indirecte sur les décisions opérationnelles et financières de la FG TG.

La Ville de Genève est considérée comme unique partie liée de la FG TG.

Les subventions non monétaires liées sont détaillées dans les Notes 2r et 14b.

2t. Engagements de prévoyance

Les prestations de prévoyance sont assurées par la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP), selon un plan de prévoyance, dit « en primauté de cotisations »; l'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan d'assurance est financé par les cotisations de la FG TG. Ce plan couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et les prestations en cas de décès et d'invalidité. Les risques sont assurés par la FOP.

3. Exonération d'impôts

La FGTG bénéficie d'une exonération selon les articles 9 alinéa 1 lettre c de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) et 56 lettre c de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

4. Disponibilités et titres

	30 juin 2019	30 juin 2018
Caisse	245'549	164'506
PostFinance	71'447	52'180
Banques	4'993'368	2'972'971
Total	5'310'364	3'189'657
Titres et liquidités – Fonds de solidarité	753'616	663'330
Titres et liquidités – Fonds de réserve	409'079	370'818
Titres – Fonds libres	6'475	6'468
Total	1'169'170	1'040'616

5. Créances résultant de prestations de services

	30 juin 2019	30 juin 2018
Ville de Genève	34'733	149'568
Canton de Genève	-	24'101
Cartes de crédit	-10'649	-
Débiteurs Suisses & Etrangers (CHF)	285'614	166'415
Débiteurs étrangers (EUR & USD)	182'334	20'853
Débiteurs Secutix	705'712	789'121
Provision créances dou- teuses	(34'403)	(33'019)
Total	1'163'341	1'111'039

6. Actifs de régularisation

	30 juin 2019	30 juin 2018
Frais sur spectacles futurs	1'460'408	878'637
Charges constatées d'avance	248'837	289'519
Produits à recevoir	183'021	130'792
Achat de prestations EGE-DIP	70'000	70'000
Subventions à recevoir de la Ville de Genève	726'964	532'768
Total	2'689'230	1'901'716

Au 30 juin 2019, les subventions à recevoir concernent :
- Ville de Genève : CHF 481'768 selon convention de subventionnement et CHF 245'196, représentant le solde de la PR-1314 (montant reçu le 11 juillet 2019).

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	En cours de construction Opéra des Nations	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total
Valeur brute au 01.07.2018	13 899 367	256 004	169 773	-	14 325 144	251 615	14 576 759
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	- 1 500 000	-	-	-	- 1 500 000	-	- 1 500 000
Acquisitions	-	-	73 268	-	73 268	96 395	169 663
Valeur brute au 30.06.2019	12 399 367	256 004	243 041	-	12 898 412	348 010	13 246 422
Fonds d'amortissement au 01.07.2018	12 399 367	88 879	79 779	-	12 568 025	50 218	12 618 243
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-	51 200	38 503	-	89 703	59 963	149 666
Fonds d'amortissement au 30.06.2019	12 399 367	140 079	118 282	-	12 657 728	110 181	12 767 909
Valeur nette au 01.07.2018	1 500 000	167 126	89 996	-	1 757 122	201 397	1 958 519
Valeur nette au 30.06.2019	-	115 925	124 759	-	240 684	237 828	478 512

8. Immobilisations financières

	30 juin 2019	30 juin 2018
Garantie de loyer BRIX SA	79'820	79'900
Garantie en faveur de la CCI - Genève	43'184	43'480
Garantie de Loyer	2'345	2'345
Garantie Loyer en faveur de l'Etat de Genève - Villa Rigot	-	42'010
Garantie Billetterie Bovy-Lysberg	30'004	30'002
Garantie carte bancaire UBS	80'000	80'000
Total	235'353	277'736

9. Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services

	30 juin 2019	30 juin 2018
Fournisseurs exploitation	974'450	766'945

10. Passifs de régularisation

	30 juin 2019	30 juin 2018
Abonnements saison future	2'487'855	2'914'058
Bons cadeaux	114'366	103'757
Recettes publicité saison future	84'000	125'000
Sponsoring	345'000	1'665'050
Subvention affectée reçue d'avance	5'384'419	378'000
Produits divers d'avance	70'312	12'374
Total Abonnements et produits saisons futures	8'485'953	5'198'239
Charges à payer	555'870	544'867
Total	9'041'823	5'743'106

Parmi les charges à payer, un montant de CHF 100'000.- a été prévu pour finaliser le projet de démantèlement de l'Opéra des Nations. La dernière tranche du versement a été reçue en juin 2019.

La subvention affectée reçue d'avance d'un montant de CHF 5'384'419 correspond au versement anticipé des subventions de la Ville de Genève pour la première moitié de la saison 2019/2020. Ce versement (reçu le 24 juin 2019) a permis à la FGTG de faire face au manque de liquidité auquel elle était confrontée fin juin 2019.

11. Provisions

	Provisions vacances	Autres provisions	Total
Solde 01.07.2017	624'569	44'500	669'069
Constitution	650'246	44'799	695'045
Utilisation	-624'569	-	-624'569
Dissolution	-	-44'500	-44'500
Solde 30.06.2018	650'246	44'799	695'045
Solde 01.07.2018	650'246	44'799	695'045
Constitution	729'482	260'000	989'482
Utilisation	-650'246	-28'000	-678'246
Dissolution	-	-16'799	-16'799
Solde 30.06.2019	729'482	260'000	989'481

La rubrique « Constitution » de la catégorie « autres provisions » comprend notamment une provision créée pour un litige en cours (note 17 b).

12. Prévoyance professionnelle

Le personnel de la FGTG est affilié à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP).

	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		2018/2019	2017/2018
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	994'824	994'824	979'560

Au 30 juin 2019, le solde dû à l'institution de prévoyance se monte à CHF 21'743 (30 juin 2018 : CHF 64'426).

13. Détails des recettes d'exploitation

13a. Recettes brutes des spectacles

	2018/2019	2017/2018
Produits des abonnements	3'893'248	3'454'636
Billets spectacles	4'823'152	3'916'108
Autres	4'215	4'424
Total	8'720'615	7'375'168

13b. Autres recettes d'exploitation

	2018/2019	2017/2018
Représentations externes	583'223	923'045
Revenus de Partenariats	489'675	723'775
Restauration	647'050	551'934
Vente des programmes	156'138	159'891
Ventes diverses	367'685	350'823
Enregistrement radio-TV	104'838	115'218
Refacturation à la Ville de Genève (loyer Kammacher)	-	158'095
Autres charges refacturées	61'522	201'970
Revenus divers	177'431	351'631
Recettes Salles	50'498	30'167
Revenus publicitaires	319'823	299'001
Total	2'957'883	3'865'550

14. Dons et subventions

14a. Apports extérieurs

	2018/2019	2017/2018
Cercle du Grand Théâtre de Genève	1'820'000	1'780'000
Mécénat	592'000	555'000
Fondation privée genevoise	1'500'000	-
Sponsors	185'000	105'000
Soutiens divers	100'000	110'000
Dons et legs	29'812	25'278
Total	4'226'812	2'575'278

Dans le montant du mécénat apparaît une subvention de CHF 70'000.- du Département de la cohésion sociale de l'Office cantonal de la culture et du sport pour le soutien de la politique tarifaire du Grand Théâtre en faveur du jeune public. Ce montant sert à rembourser à la FGTG la différence entre le prix d'un billet au plein tarif et le prix réduit (tarif jeune).

14b. Subventions

Pour mémoire, le 20 septembre 2017, une convention entre l'État de Genève, la Ville de Genève et la FGTG a été signée, prévoyant un financement de l'État de Genève pour la FGTG à hauteur de CHF 3'000'000 pour l'année civile 2017. La moitié de la subvention cantonale pour l'année civile 2017, à savoir CHF 1'500'000, a été comptabilisée sur l'exercice 2016/2017 et ne figure donc plus dans le présent rapport. L'autre moitié, versée durant le dernier trimestre 2017 est enregistrée sur l'exercice 2017/2018 et figure au compte de résultat sous la rubrique «Subvention du Canton de Genève ». Par décision du Grand Conseil du 15 décembre 2017 la subvention cantonale n'a pas été renouvelée pour la saison 2018/2019.

Les subventions ordinaires de la FGTG pour la saison 2018/2019 proviennent de la Ville de Genève, pour un montant de CHF 10'768'819.-, de l'Association des communes genevoises à travers le versement d'un Fonds d'équipement communal à hauteur de CHF 2'500'000.- et du Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève pour soutenir les activités pédagogiques de la FGTG, à hauteur de CHF 120'000.-.

En sus des subventions régulières, la FGTG a bénéficié de quatre crédits extraordinaires de la Ville de Genève pour couvrir les charges supplémentaires de la FGTG durant la période de rénovation du bâtiment place de Neuve :

Le 4 décembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé les propositions PR-1314 et PR-1315 du Conseil Administratif de la Ville de Genève en faveur de la Fondation du Grand Théâtre de Genève. La PR-1315 concerne l'ouverture d'un crédit budgétaire de 3 460 473 francs destiné à couvrir les frais induits par le retard du chantier du bâtiment de la place de Neuve et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place de Neuve, ainsi que les frais de prolongation des locations de locaux imputables au retard du chantier. Le montant total de la PR-1315 a été versé à la FGTG dans sa totalité le 18 décembre 2018.

La PR-1314 concerne un crédit d'investissement destiné à financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve. L'ensemble des dépenses réalisées durant la saison 2018/19 s'élève à CHF 2'516'854.-. Une première tranche de CHF 2'271'658.- a été versée par le DCA au 20 mars 2019. Une deuxième tranche, liée à des investissements scéniques, a été soumise pour un montant de CHF 245'196.-. Le montant apparaît sous les subventions à recevoir de la Ville de Genève dans les actifs de régularisation. Le solde restant de la PR-1314 s'élève à CHF 75'146.-. Il servira à couvrir les investissements à effectuer pour accompagner le projet de restauration de la FGTG. Ces dépenses sont prévues pour la saison 2019/20.

La FGTG a également reçu durant la saison 2018/19 un montant de CHF 248'000.- pour couvrir les frais d'aménagement de l'ODN et un montant de CHF 378'000.- pour financer l'acquisition d'un système d'interphonie pour la scène de la place de Neuve, conformément à la délibération III et la délibération IV

Subventions non monétaires

La FGTG reçoit des contributions en nature (subventions non monétaires) de la part de la Ville de Genève par la mise à disposition de locaux et la participation aux frais de personnel et d'entretien.

Mise à disposition de locaux	2018/2019	2017/2018
Grand Théâtre Place de Neuve	3'184'534	3'184'534
Total	3'184'534	3'184'534

Personnel municipal et autres charges	31.12.2018
Charges de personnel	23'498
Biens, services et autres charges	1'961
Amortissements du patrimoine administratif	1'075
Total (en milliers de francs)	26'534

Source : Comptes 2018, Ville de Genève

Suite à la présentation des comptes de la VdG sous forme MCH2 en 2018, le comparatif avec l'année civile précédente n'était pas disponible.

15. Détail des dépenses

Le tableau ci-dessous présente les dépenses par nature et par fonction.

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2018/2019
Charges de personnel	17 228 057	2 498 846	3 475 937	23 202 840
Frais de promotion	1 273 625	-	-	1 273 625
Locations immobilières	58 436	1 301 581	106 316	1 466 333
Frais généraux & frais divers	3 447 786	3 648 368	1 654 086	8 750 240
Total	22 007 904	7 448 795	5 236 339	34 693 038

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2017/2018
Charges de personnel	16 168 902	795 585	2 872 353	19 836 840
Frais de promotion	1 380 706	-	-	1 380 706
Locations immobilières	63 500	1 125 587	139 682	1 328 770
Frais généraux & frais divers	3 033 761	2 708 334	1 139 534	6 881 628
Total	20 646 869	4 629 506	4 151 569	29 427 944

La moyenne annuelle des emplois en équivalent plein temps du personnel fixe de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est de 93.05 (2017/2018 : 94,75).

16. Résultat financier

	2018/2019	2017/2018
Produits financiers divers	39'655	2'056
Charges financières diverses	(99'479)	(78'536)
Résultat de change	12'634	(8)
Résultat financier	(47'190)	(76'488)

17. Engagements hors bilan

17a. Engagements de location immobilière

Echéances	30.06.2019	30.06.2018
Jusqu'à 1 an	618'136	695'440
1-5 ans	1'043'820	1'377'753
Plus de 5 ans	-	-
Total	1'661'956	2'073'193

17b. Litiges

La FG TG est en litige avec le chef d'orchestre qui avait été engagé pour diriger le RING, initialement prévu en automne 2018. Ce dernier n'a pas pu accommoder son agenda pour assurer sa prestation au printemps 2019. Ainsi, il réclame le manque à gagner à la FG TG. La procédure de conciliation ayant échoué, les audiences de première instance débutent en septembre 2019. Le montant provisionné correspond au montant maximum des prétentions réclamées.

17c. Fonds de réserve et Fonds de Solidarité

Fonds de réserve

Selon l'article premier du règlement du Fonds de réserve, la FG TG a l'obligation de constituer un Fonds de réserve dont le maximum peut atteindre le 12% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal. Le Fonds de réserve est alimenté par d'éventuels versements d'excédents du Fonds de solidarité et par les bonis d'exercice. Le Fonds de réserve est destiné, à raison des 2/3 à couvrir tout déficit éventuel d'une saison de la FG TG, et à raison de 1/3 à améliorer la qualité des spectacles. Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, les sommes excédentaires provenant d'un boni d'exercice doivent être restituées à la Ville de Genève.

Fonds de solidarité

	2018/2019	2017/2018
Solde ouverture	1 026 630	992 463
Revenus nets de placements	5 760	5 760
Ajustements de la valorisation des titres	13 888	-8 288
Retenues sur cachets	18 580	23 096
Sabots de Noël	16 472	21 825
Sorties de fonds	-7 010	-8 226
Solde clôture	1 074 320	1 026 631

Le Fonds de solidarité de la FG TG est destiné à apporter des soutiens, sous forme de subsides gratuites ou de prêts, aux membres du personnel régulier engagé par la FG TG.

Ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les cachets des artistes non soumis aux charges sociales. Les demandes d'aide dûment motivées doivent être adressées à la Fondation ou à la Direction de la FG TG. Celle-ci peut également formuler des propositions.

Le règlement du Fonds de solidarité a été révisé en date du 7 mai 2019, prévoyant à l'article 7 alinéa 4 que le Fonds peut être exceptionnellement utilisé pour couvrir des besoins ponctuels de liquidité de la FG TG pour autant que le transfert de fonds soit temporaire et que le montant accordé à la FG TG soit reversé sur le compte du Fonds de solidarité avant la fin de l'exercice en cours.

18. Traitement des bénéficiés et des pertes

En date du 11 septembre 2018, la FG TG a obtenu l'autorisation de la Ville de Genève de conserver l'excédent 2016/2017 de CHF 711'452, et l'a ainsi intégré à son Fonds de Réserve au 30 juin 2018. La demande de conservation de la part de l'excédent de l'exercice 2016/2017 provenant du Canton est en cours et devrait être confirmée à l'issue du processus administratif durant la saison 2019/2020. Par analogie avec la comptabilisation de l'excédent de la Ville de Genève, le montant du Canton a été comptabilisé en produit sur la saison 2017/2018.

Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a retiré du budget cantonal 2018 la subvention initialement inscrite pour la FG TG. Aucune convention n'a ainsi été mise en œuvre entre l'État de Genève, la Ville de Genève et la FG TG pour l'année 2018.

Le résultat de l'exercice 2018/2019 est une perte de CHF 1'871'692, ainsi le capital propre de la FG TG est de CHF - 141'690.

19. Honoraires de l'organe de révision

	2018/2019	2017/2018
Révision des comptes annuels	35'000	37'668
Autres prestations de services	25'029	-
Total	60'029	37'668

20. Evénements postérieurs à la date du bilan

Sur le montant total du crédit d'investissement relatif à la PR 1314 votée par le Conseil municipal le 4 décembre 2018, le solde résiduel au 30 juin 2019 est de CHF 75'146. Ce montant servira à couvrir les investissements restants à effectuer pour accompagner le projet de restauration de la FG TG.

Aucun autre événement n'a été relevé après la clôture des comptes.

COMPTÉ D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT (Comptes de la saison 2018/2019)						
DEPENSES (en KCHF)			FINANCEMENT (en KCHF)			
Budget Ville	Personnel municipal permanent - Personnel administratif et technique	23.722	35,64%	Ville de Genève par son propre budget - Charges de personnel municipal permanent et réguliers, administratif, technique et autres dépenses municipales	28.500	42,81%
	Adress. dépenses municipales	4.778	7,18%			
	Subventions relatives à des prestations en nature - mise à disposition de locaux gratuits	3.179	4,78%	Ville de Genève par sa subvention en nature	3.179	4,78%
	Personnel Fondation permanent et supplémentaire : - Exploitation (technique), artistique (chœur, ballet) administratif et direction	12.040	18,09%	Ville de Genève par sa subvention en espèces - Subvention d'exploitation et services lyriques, autres, - Y.F. subvention d'exploitation extraordinaire 2018 (PR-1315 et PR-1236	14.493	21,77%
Budget de la Fondation du GTG	Frais généraux d'administration et d'exploitation : - Bureau, entretien, nettoyages, publicité générale, locations, buvette, etc.	7.352	11,04%	Canton de Genève par sa subvention en espèces - Subvention d'exploitation et services lyriques, autres	120	0,18%
	Dépenses de production (spectacles) :			Fonds intercommunal par sa subvention en espèces	2.500	3,76%
Budget de la Fondation du GTG	- cachets d'artistes	5.880	8,63%			
	- personnel de plateau, personnel bars et restaurant	2.476	3,72%	Fondation du GTG par ses recettes propres :	15.905	23,89%
	- décors, costumes, ateliers, divers (tournées, hébergement des artistes, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, bars, buvette, etc)	7.142	10,73%	- recettes des spectacles	8.721	13,10%
				- autres recettes (tournées, coproductions, etc)	2.558	4,44%
				- mécénat et sponsoring	4.227	6,35%
				- Résultat (Déficit)	4.872	2,81%
	TOTAL	66.569	100,00%	TOTAL	66.569	100,00%

Avec son financement global de 46.172 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 69,36% des dépenses totales (66.569 KCHF), le Canton de Genève avec sa subvention (0.120 KCHF), la couverture de 0,18% des dépenses totales (66.569 KCHF), le Fonds intercommunal avec sa subvention (2.500 KCHF), la couverture de 3,76% des dépenses totales (66.569 KCHF) et la Fondation du GTG avec ses recettes propres (15.905 KCHF), la couverture de 23,89% des dépenses totales (66.569 KCHF). La Fondation fait ressortir un résultat de l'exercice négatif de 1.972 KCHF, représentant 2,81% des dépenses totales.
La Fondation du GTG avec ses recettes propres (15.905 KCHF ou 23,89%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variables : 23.28% ou 15.498 KCHF) et 0,61% des frais fixes (51.071 KCHF ou 76,72%).